









Communiqué de presse

L'Action concertée EEPLIANT3 a tenu ses deuxièmes réunions du Conseil consultatif et de l'Equipe de direction

EEPLIANT3 en bonne voie pour réaliser les économies d'énergie promises

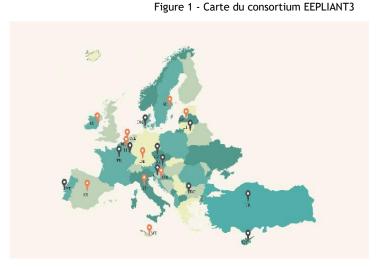
Bruxelles, 18 février 2021

<u>L'action concertée EEPLIANT3</u> fait suite à une série d'actions conjointes de surveillance du marché dans le domaine de l'efficacité énergétique, financées par l'Union européenne depuis 2012 (<u>ECOPLIANT</u>, <u>EEPLIANT1</u>). Elle vise à aider à tirer les avantages énergétiques, économiques et environnementaux escomptés des règlements d'étiquetage énergétique et d'écoconception en améliorant leur respect. Dans EEPLIANT3, 29 partenaires de 20 États membres de l'UE et la Turquie ont uni leurs forces pour examiner et tester la performance énergétique de six catégories de produits : climatiseurs et ventilateurs de confort, sèche-linge ménagers, chauffe-eau et réservoirs d'eau chaude, unités de ventilation, produits d'éclairage et radiateurs locaux.

Au surplus, le projet comprend également diverses activités «horizontales» destinées à développer des outils numériques intelligents et traditionnels, une expertise et des bonnes pratiques à travers l'Europe pour une surveillance plus efficace du marché en matière d'écoconception et d'étiquetage énergétique. Le projet est coordonné par PROSAFE (The Product Safety Forum of Europe). ¹

Les 9 et 10 février 2021, EEPLIANT3 a tenu ses deuxièmes réunions du conseil consultatif et de l'équipe de direction du projet. En raison de la crise sanitaire actuelle de la COVID-19 et de ses implications, les deux réunions ont été organisées sous la forme d'une téléconférence vidéo.

La deuxième réunion du conseil consultatif a rassemblé plus de 50 participants de la Commission européenne, des autorités européennes de surveillance du marché, des associations industrielles et environnementales. Au cours de l'événement, le groupe de projet a eu l'occasion d'examiner principalement l'avancement des activités relatives aux produits et de partager avec les membres du conseil consultatif et les parties prenantes du projet les résultats préliminaires de l'inspection des produits.



PROSAFE Office, Avenue des Arts/Kunstlaan 41, B-1040 Brussels, Belgium

_

¹ Soutenu par l'Austrian Energy Energy (AEA) et vores bureau (vb).











L'événement comprenait une discussion ouverte, permettant aux participants de réfléchir à un certain nombre de questions : (i) les difficultés rencontrées par les autorités de surveillance du marché impliquées dans EEPLIANT3 pour obtenir la documentation produit requise auprès des fournisseurs ; (ii) le grand nombre de non-conformités révélées jusqu'à présent dans le cadre des inspections de documents et la façon d'aider les entreprises à s'améliorer ; (iii) l'état d'avancement de la <u>base de données européenne des produits pour l'étiquetage énergétique (EPREL)</u> et son utilisation par les fabricants². Les organisations participantes ont échangé des idées pragmatiques et des solutions potentielles pour surmonter les défis identifiés et renforcer la collaboration entre les industriels et les autorités de surveillance du marché.

La deuxième réunion de l'équipe de direction a permis un examen exhaustif des progrès et des travaux menés à ce jour des douze lots de travail EEPLIANT3, en s'appuyant également sur les conclusions de la réunion précédente du comité consultatif.

Février 2021 marque également le 1^{er} anniversaire de l'atelier réflexion d'EEPLIANT2 organisé le 5 février 2020 par PROSAFE en collaboration avec la Commission européenne (Direction de l'énergie - DG ENER). Pour cette raison, un point clé à l'ordre du jour de la réunion de l'équipe de direction était l'examen des principales conclusions de cet atelier. Les autorités de surveillance du marché participantes ont examiné un certain nombre de problématiques notamment sélectionnées. le développement d'approches plus unifiées en ce qui concerne les inspections des produits, l'approfondissement des synergies potentielles avec les autorités douanières de l'UE, et le calcul et l'évaluation des impacts énergétiques et non énergétiques de la nonconformité en termes d'économies d'énergie et financières.

Des représentants de la Commission européenne ont assisté aux deux événements, fournissant des orientations et des conseils précieux.

Figure 2 - Word Cloud basé sur les principaux commentaires lors de la réunion MT



Nous contacter:

Ioana Sandu, Executive Director PROSAFE Office

Avenue des Arts/Kunstlaan 41, 1040 Brussels, Belgium Tel: +32 2 8080 996/-97

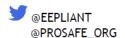
eepliant3@prosafe.org / info@prosafe.org

Chef de projet: Bram Verckens, chef d'unité

FPS Economie Direction générale de l'énergie, des infrastructures et des contrôles



² Depuis le 1er janvier 2019, les fournisseurs (fabricants, importateurs ou mandataires) doivent enregistrer leurs appareils, qui nécessitent une étiquette énergétique, dans la base de données européenne des produits pour l'étiquetage énergétique (EPREL) avant de les vendre sur le marché européen.



Informations d'arrière-plan :

Ces informations sont publiées par PROSAFE et les 29 organisations / autorités de surveillance du marché représentant 21 pays de l'UE / EEE dans EEPLIANT3 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, France, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne, Suède et Turquie. PROSAFE rassemble des agents de surveillance du marché de toute l'Europe. Visitez https://www.eepliant.eu/et_www.prosafe.org pour en savoir plus sur cette action et les autres projets de surveillance du marché coordonnés par PROSAFE.

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse découle de l'action concertée de surveillance du marché sur la législation de l'UE en matière d'efficacité des produits - EEPLIANT3 (GA 832558), qui reçoit un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne. Le contenu ne représente que les opinions de l'auteur et relève de sa seule responsabilité. Il ne peut pas être considéré comme reflétant les vues de la Commission européenne et / ou de l'Agence exécutive pour les PME (EASME) ou de tout autre organe de l'Union européenne. La Commission européenne et l'Agence déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient. Ioana Sandu, directrice générale Bureau PROSAFE Avenue des Arts / Kunstlaan 41, 1040 Bruxelles, Belgique Tél: +32 2 8080 996 / -97 eepliant3@prosafe.org / info@prosafe.org www.eepliant.eu / www.prosafe.org @EEPLIANT @PROSAFE_ORG Chef de projet: Bram Verckens, chef d'unité SPF Economie Direction générale de l'énergie, des infrastructures et des contrôles Bram.Verckens@economie.fgov.be